

## Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### **Transformer ses acquis et ses compétences en diplôme!**

*C'est possible grâce la RAC. Renseignez-vous!*

**Saint-Jean-sur-Richelieu, le 22 mars 2018** – La Commission scolaire des Hautes-Rivières (CSDHR) lance l'invitation à toute personne désireuse de faire reconnaître ses compétences professionnelles d'assister aux prochaines séances d'information qui se tiennent à compter du 6 avril 2018.

#### **Une démarche accessible**

Vous avez de l'expérience de travail ou personnelle qui vous a permis d'acquérir des compétences dans un domaine mais pas le diplôme équivalent? La reconnaissance des acquis et des compétences pourrait vous permettre de faire reconnaître officiellement ce que vous savez faire.

#### **Un diplôme professionnel à votre portée**

Le service de la reconnaissance des acquis et des compétences de la CSDHR vous permettra d'évaluer vos diverses expériences de travail ou de vie selon vos besoins identifiés : détenir un diplôme pour un nouvel emploi; améliorer vos conditions de travail; intégrer plus facilement le marché du travail ou encore, se qualifier pour répondre aux exigences des métiers réglementés.

Peu importe votre motivation, faire reconnaître ses acquis et ses compétences peut vous conduire à un diplôme bien plus rapidement que vous ne croyez ou encore, à diminuer le temps de formation nécessaire dans un nouveau domaine.

#### **Séances d'information**

Pour en savoir davantage, il est recommandé d'assister à l'une des séances d'information de la RAC. Nous vous invitons à prendre connaissance du calendrier suivant et contacter le service de la RAC au (450) 359-6411 poste 7263.

<b>Commission scolaire des Hautes-Rivières (CSDHR)</b> 210, rue Notre-Dame Saint-Jean-sur-Richelieu <b>Salles Yamaska et Richelieu A</b>		<b>École professionnelle des métiers (EPM)</b> 100, rue Laurier Saint-Jean-sur-Richelieu <b>Salle de conférence</b>	
DATES		HEURES	LIEU
Vendredi	6 avril 2018	14 h 00 à 15 h 15	Salle Yamaska (CSDHR)
Mardi	10 avril 2018	18 h 30 à 19 h 45	Salle de conférence (EPM)
Jeudi	19 avril 2018	10 h 00 à 11 h 15	Salle Richelieu A (CSDHR)
Lundi	23 avril 2018	18 h 30 à 19 h 45	Salle de conférence (EPM)
Lundi	30 avril 2018	14 h 00 à 15 h 15	Salle Richelieu A (CSDHR)
Mercredi	9 mai 2018	10 h 00 à 11 h 15	Salle Yamaska (CSDHR)
Jeudi	17 mai 2018	18 h 30 à 19 h 45	Salle de conférence (EPM)
Jeudi	24 mai 2018	14 h 00 à 15 h 15	Salle Richelieu A (CSDHR)
Mardi	29 mai 2018	10 h 00 à 11 h 15	Salle Richelieu A (CSDHR)

**\*Ces dates sont indiquées sous réserve de modifications.**

### **À propos de la Commission scolaire des Hautes-Rivières**

La Commission scolaire des Hautes-Rivières accueille plus de 20 000 élèves jeunes et adultes qui fréquentent 36 écoles primaires, 7 écoles secondaires, 1 centre de formation professionnelle et 1 centre de formation aux adultes. Son territoire de 1 468 kilomètres carrés s'étend sur 23 municipalités et 3 MRC. La Commission scolaire des Hautes-Rivières est un acteur incontournable du développement économique en Montérégie, et l'un des plus importants employeurs de la région. Pour en savoir plus, visitez le [csdhr.qc.ca](http://csdhr.qc.ca).

-30-

#### **Source :**

**Francine Gosselin**

Conseillère en communication | Service de la direction générale | Téléphone : 450 359-6411, poste 7517 | [francine.gosselin@csdhr.qc.ca](mailto:francine.gosselin@csdhr.qc.ca) Pour plus d'information, visitez le [csdhr.qc.ca](http://csdhr.qc.ca)